



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile

Procès-verbal de la réunion du 31 mai 2021

Ordre du jour :

1. 7773 Projet de loi portant approbation de l'Accord relatif à la participation de la République de Croatie à l'Espace économique européen, fait à Bruxelles, le 11 avril 2014
- Désignation d'un rapporteur
- Présentation du projet de loi et de l'avis du Conseil d'Etat
2. Entrevue avec M. le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur la réunion informelle "Gymnich"
3. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 24 février 2021 (no. 18 et no. 20), des 15, 23, 29 et 30 mars 2021, et du 20 avril 2021
4. Dossiers européens : adoption de la liste des documents transmis par les institutions européennes du 22 au 28 mai 2021
5. Divers

*

Présents : Mme Simone Beissel, Mme Djuna Bernard, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Nathalie Oberweis, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et européennes
M. Jean-Louis Thill, Ministère des Affaires étrangères et européennes (pour le point 1 de l'ordre du jour)

Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membre du Parlement européen

Mme Rita Brors, Mme Elisabeth Funk, de l'Administration parlementaire

M. Eric Harsch, du groupe politique LSAP

Excusés : M. Jean-Marie Halsdorf

M. Marc Angel, M. Charles Goerens, M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz,
Mme Monica Semedo, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Yves Cruchten, Président de la Commission

*

1. 7773 Projet de loi portant approbation de l'Accord relatif à la participation de la République de Croatie à l'Espace économique européen, fait à Bruxelles, le 11 avril 2014

Le projet de loi vise à adopter l'Accord relatif à la participation de la République de Croatie à l'Espace économique européen signé à Bruxelles le 11 avril 2014. L'Accord prend en compte les dispositions qui ont été négociées avec la Croatie dans le cadre de son adhésion à l'Union européenne. Il a été ratifié jusqu'ici par 17 Etats membres. Par ailleurs, deux protocoles traitent les contributions financières supplémentaires de la Norvège et les questions d'accès au marché des exportations de poissons de l'Islande et de la Norvège vers l'Union européenne élargie.

2. Entrevue avec M. le Ministre des Affaires étrangères et européennes sur la réunion informelle "Gymnich"

Le Ministre informe sur plusieurs réunions récentes des Ministres des Affaires étrangères et européennes :

- La réunion informelle des Ministres des Affaires européennes à Coimbra
- La réunion informelle des Ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne « Gymnich »
- La réunion extraordinaire des Ministres des Affaires étrangères de l'UE sur la crise au Proche-Orient

La réunion des Ministres des Affaires européennes à Coimbra a eu lieu le 17 mai 2021. Elle portait essentiellement sur les régions ultrapériphériques de l'UE en tant que laboratoires de l'avenir, dont Madeira et les Azores pour le Portugal, Guadeloupe et la Martinique pour la France et les Îles de Canarie pour l'Espagne. Une discussion approfondie s'est tenue sur les questions liées à la résilience de l'Union européenne et la capacité à mener à bien la transition verte, numérique et équitable. Pour le Luxembourg, le maintien du marché unique est d'une très grande importance. Les barrières qui se sont installées lors de la crise du Covid-19 n'ont pas encore tous été levées, selon le Ministre. 14 Etats membres ont par ailleurs adopté une déclaration sur la protection des personnes LGBTIQ dans l'Union européenne. Dans cette déclaration conjointe, les Etats membres signataires expriment avec force leur attachement aux valeurs fondamentales communes, inscrites à l'article 2 du Traité sur l'Union européenne.

La réunion informelle « Gymnich » des Ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne a eu lieu les 26 et 27 mai à Lisbonne. Elle a commencé par une discussion approfondie sur les relations de l'Union européenne avec l'Afrique.

Le Ministre souligne que l'Union européenne est le partenaire principal de l'Afrique, investissant quatre fois plus que la Chine et deux fois plus que les

Etats-Unis. Compte tenu de son engagement au Sahel, le Luxembourg suit la situation au Mali avec beaucoup d'inquiétude. Les Ministres se sont aussi penchés sur les conflits non-résolus dans le voisinage oriental de l'Union européenne. Le Luxembourg soutient la position d'œuvrer pour une coordination plus poussée entre l'UE, l'OSCE et les parties directement impliquées dans les formats de négociation.

En se référant aux conclusions adoptées par le Conseil européen le 24 mai 2021 sur le détournement d'un avion à Minsk, le Ministre informe que seront préparés, dans les meilleurs délais, des sanctions économiques de l'UE qui ciblent des secteurs permettant d'avoir un impact direct sur le régime de Loukachenko.

La réunion extraordinaire des Ministres des Affaires étrangères de l'UE s'est tenue le 18 mai 2021 par visioconférence. Elle fut convoquée par le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell. L'escalade de la violence en Israël et dans le territoire palestinien occupé a coûté la vie à 260 Palestiniens, dont 60 enfants, et 12 personnes en Israël. Le Ministre précise qu'entre 2009 et 2016, l'Union européenne avait une position commune, à savoir celle de restituer les frontières de 1967 et d'installer deux Etats indépendants avec Jérusalem comme capitale. Actuellement, l'UE est divisée sur cette question.

Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

Le Ministre répond à une question de Mme Oberweis que nombre d'Etats membres de l'UE veillent à garder une « équidistance » entre les parties du conflit israélo-palestinien. Il est difficile d'arriver à une position commune. La solution des deux Etats n'est pas acceptée par le gouvernement actuel israélien. Le Ministre se prononce pour la poursuite de la diplomatie, en essayant de rassembler les représentants modérés des deux côtés autour d'une table.

Suite à une intervention de Mme Beissel, le Ministre précise qu'il n'est pas envisageable de transférer des demandeurs de protection internationale ayant fait leur demande dans un Etat membre de l'UE dans des pays tiers pendant l'instruction de leur demande.

Mme Wiseler fait savoir que le Parlement européen a demandé l'organisation d'une conférence internationale de haut niveau sur le Belarus. Elle souligne que l'unanimité des 27 Etats membres est nécessaire pour adopter des sanctions.

Le Ministre répond à une intervention de M. Mosar que les aides destinées aux territoires palestiniens ont été utilisées en premier lieu pour financer des écoles et des hôpitaux. Une partie de ces installations ont été détruites lors des attaques.

3. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 24 février 2021 (no. 18 et no. 20), des 15, 23, 29 et 30 mars 2021, et du 20 avril 2021

Les projets de procès-verbaux sont adoptés.

4. Dossiers européens : adoption de la liste des documents transmis par les institutions européennes du 22 au 28 mai 2021

La liste des documents est adoptée. Le document COM(2021)355 est transmis à la Commission de la Santé et des Sports, les documents COM(2021)267 et COM(2021)350 à la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile.

La Commission confirme, par ailleurs, les listes des documents transmis entre le 8 et le 14 mai 2021 respectivement entre le 15 et 21 mai 2021, en envoyant les documents COM(2021)241 à la Commission des Finances et du Budget, et le document COM(2021)350 à la Commission de l'Economie.

Le Président de la Commission présente brièvement les documents COM(2021)267 (politique de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale) et COM(2021)255 (facilités en faveur des réfugiés en Turquie).

5. Divers

Ce point de l'ordre du jour ne suscite aucune remarque.

Luxembourg, le 31 mai 2021

La Secrétaire-administrateur,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et
de l'Asile,
Yves Cruchten